

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

**ANNEXE F**

**Dossier no. : R-3473-2001**

**Nom des intervenantes : AQCIE et AIFQ**

**AFFIDAVIT**

Je, soussigné, Nicolas Plourde, exerçant ma profession au 1250 boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, déclare solennellement ce qui suit:

1. Je suis avocat, représentant dûment autorisé des intervenantes;
2. J'ai une connaissance personnelle du dossier pour lequel une demande de paiement de frais a été déposée en date du 4 juillet 2003 relativement aux travaux effectués dans le cadre du présent dossier pour la période du 27 novembre 2002 jusqu'au 15 avril 2003;
3. Tous les débours, frais et honoraires réclamés le sont en conformité avec la décision D-99-124 du 22 juillet 1999 ainsi qu'avec les normes et barèmes contenus au *Guide de paiement des frais des intervenants* adopté aux termes de cette décision, et sont exacts;
4. Le registre horaire ainsi que toutes les pièces justificatives relatives aux dépenses pourront être produits sur demande.

ET J'AI SIGNÉ

*(s) Nicolas Plourde*

---

Nicolas Plourde

Déclaré solennellement devant moi  
à Montréal ce 4ième jour de juillet 2003

*(s) Diane Dion #59 679*

---

Commissaire à l'assermentation  
pour tous les districts judiciaires du Québec